

Plate forme Française des ONG pour la Palestine

Les mineurs palestiniens emprisonnés par Israël au mépris du droit

Les autorités israéliennes ont fait des arrestations et détentions de mineurs palestiniens de Cisjordanie une pratique systématique et coercitive visant à contrôler la société palestinienne. Cela au mépris du droit international.



La plupart des mineurs sont accusés d'avoir jeté des pierres -> la peine maximum encourue va de 10 à 20 ans de prison

12 ans c'est l'âge de la responsabilité criminelle des Palestiniens selon la loi militaire israélienne

12 - 13 ans : la peine maximale est de 6 mois de prison, le mineur doit être présenté devant un juge sous 24 heures
 14 - 15 ans : la peine maximale est de 1 an de prison, le mineur doit être présenté devant un juge sous 48 heures
 16 - 17 ans : les peines sont les mêmes que pour les adultes

Lors de l'arrestation, de l'interrogatoire et du procès :

88% des mineurs et leur famille ne sont pas notifiés du motif de l'arrestation

97% se voient refuser l'accès à un avocat avant ou pendant l'interrogatoire

84% ne sont pas informés de leur droit à garder le silence et d'avoir accès à un avocat

99% des mineurs arrêtés et jugés plaident coupables afin de sortir plus rapidement de détention

Israël viole le droit international :

Parmi les textes de droit international enfreints, la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, ratifiée par Israël en 1991. Elle établit que l'intérêt de l'enfant doit être pris en compte et affirme que la détention doit se faire en dernier recours. Elle interdit la détention arbitraire et les mauvais traitements.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

En savoir plus : <https://plateforme-palestine.org/-Palestine-la-case-prison->

@plateformeongfrancaises @PFPalestine

Les mineurs palestiniens détenus face à la violence d'Israël

Depuis l'an 2000, près de 12 000 mineurs palestiniens ont été détenus par Israël. Chaque année, entre 500 et 700 enfants sont jugés par les tribunaux militaires israéliens. De l'arrestation au procès leur parcours est émaillé de violences, voire de tortures, au mépris du droit international qui accorde une protection particulière aux mineurs. Selon l'UNICEF, ces mauvais traitements sont "répandus, systématiques et institutionnalisés".

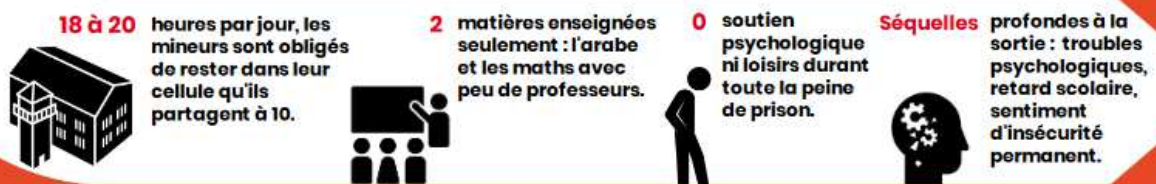
Arrestation et transfert



Interrogation et procès



Emprisonnement



PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

En savoir plus : <https://plateforme-palestine.org/-Palestine-la-case-prison->

@plateformeongfrancaises @PFPalestine